

**DESCRIPTION GÉNÉRALE**

Le revêtement élastomère *PERMA CRETE PITT-FLEX* est spécialement conçu pour les substrats de maçonnerie au-dessus du niveau du sol et qui nécessitent une combinaison supérieure de flexibilité et de durabilité. Sa nouvelle formule améliorée offre une résistance exceptionnelle aux salissures, une résistance aux alcalis pour permettre son application sur du béton frais âgé d'au moins 7 jours dont le pH est inférieur à 13 ainsi qu'une application à des températures aussi basses que 2 °C.

Sa formule 100 % acrylique au pouvoir garnissant élevé comble les fissures et masque les imperfections de la surface.

Le revêtement élastomère *PITT-FLEX* protège contre la pluie battante.

L'élastomère *PITT-FLEX* est idéal pour divers projets extérieurs de maçonnerie, notamment les tours d'habitation, les entrepôts en copropriété, les hôpitaux, les écoles, les hôtels et les structures commerciales et résidentielles.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Briques	Parements en fibrociment
Béton relevable	Béton
Blocs de béton et maçonnerie	Stuc

Voir les détails dans la section « apprêts recommandés »

CONFORMITÉ AUX NORMES

- MPI n° 113 Élastomère, pigmenté, extérieur, à base d'eau, mat.
- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

4-110XIC Blanc et base pastel *peut être teinté.*

4-140XIC Base ultrafoncée* **Doit être teinte avant utilisation*

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

3,78 L et 18,9 L

Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les formats.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Latex 100 % acrylique
BRILLANCE :	Mat
SOLIDES EN VOLUME* :	45 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	58 % ± 2 %
COV* :	< 50 g/L
DENSITÉ* :	1,3 kg/L

* Données sur le produit calculées pour 4-110XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : 9 à 12,5 m² (100 à 135 pi²) par 3,78 L.

Épaisseur du feuil frais : 302 à 407 microns
12 à 16 mils

Épaisseur du feuil sec : 135 à 183 microns
5,3 à 7,2 mils

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 1 heure

Avant de recouvrir : 24 heures

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Air ambiant :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Substrat :	2 à 38 °C	35 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES**Caractéristiques**

Résistance exceptionnelle à l'encrassement
Flexibilité et durabilité excellentes
Résiste à la pluie battante
Pouvoir garnissant élevé
Résistance à la traction
Revêtement résistant aux moisissures
Résistance aux UV
Résistance aux alcalis
S'applique aussi bas que 2 °C
Certifié MPI n° 113
Formule à faible teneur en COV (< 50 g/L)

Avantages

Reste plus propre, plus longtemps.
Résiste au craquelage et au décollement causés par le mouvement du substrat.
La résistance à l'eau nécessite 2 couches exemptes de trous d'épingle.
Donne plus de protection en moins de couches.
L'intégrité du film est maintenue lorsque de l'expansion et de la contraction se produisent.
Résistant aux moisissures sur le film de revêtement.
Paraît neuf.
Peut s'appliquer sur le béton frais (vieilli au moins 7 jours) dont le pH est inférieur à 13.
Prolonge la durée de la saison de peinture.
Conforme aux exigences strictes d'esthétique et de performance.
Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

DONNÉES DE PERFORMANCE

Propriétés	Méthode d'essai	Résultats
Résistance à la pluie battante	ASTM D6904	Rencontre : 1 couche d'enduit de surfacage PERMA-CRETE 4-100XIC (406 à 457 µm [16 à 18 mils] humide) et 1 couche de revêtement élastomère PERMA-CRETE 4-110XIC (356 à 406 µm [14 à 16 mils] humide). Rencontre : 2 couches de revêtement élastomère PERMA-CRETE 4-110XIC (356 à 406 µm [14 à 16 mils] humide).
Élongation	ASTM D2370	340 %
Résistance à la traction	ASTM D2370	300 lb/po ²
Flexibilité	ASTM D522B	Rencontre.
Résistant aux moisissures sur le film de peinture	ASTM D5590	Pas de croissance.
Perméance à la vapeur d'eau	ASTM D1653	33 perms à 157 microns (6.2 mils) de film sec (1 couche); 21 perms à 305 microns (12 mils) de film sec (2 couche).

LIMITES D'UTILISATION

PROTÉGER CONTRE LE GEL. UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION. Appliquer uniquement si les températures de l'air, du produit et des surfaces sont supérieures à 2 °C et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C. Les températures de l'air et des surfaces doivent rester au-dessus de 2 °C pendant les 24 heures suivant l'application. Pour une application optimale, la température du produit devrait se situer à au moins 10 °C avant l'application. Éviter d'appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige. Limitation du pH de la surface entre 7 et 13. Non recommandé pour une utilisation sur les surfaces présentant une pression hydrostatique, une pression de vapeur élevée ou en immersion. Ne pas utiliser sur les planchers. Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à recouvrir doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants, tels que peinture cloquée ou écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression. Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures. Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine. Lors de l'application sur une surface nue, deux couches sont requises; la première couche servant d'apprêt. Après le nettoyage, les surfaces de maçonnerie farineuse et poreuse peuvent être apprêtées avec le scelleur acrylique pour maçonnerie PERMA CRETE 4-809C.

Les surfaces en béton relevable peuvent être apprêtées avec une couche d'apprêt au latex acrylique résistant aux alcalis.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

BRIQUES : Avant l'application du PITT-FLEX, le mortier doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Note : Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

BÉTON ET MAÇONNERIE : Avant l'application du PITT-FLEX, le béton ou le mortier doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Les surfaces précédemment enduites d'une peinture à base de ciment diluée à l'eau doivent faire l'objet d'un soin particulier. Vérifier l'adhérence en appliquant un morceau de ruban de masquage. Si le matériau semble être adhérent fortement, un scelleur pour maçonnerie peut être appliqué pour sceller la surface. Si le revêtement se décolle avec des particules libres, éliminer le farinage et les matériaux friables, appliquer un nouveau scelleur et vérifier l'adhérence.

PAREMENTS EN FIBROCIMENT : Les panneaux en fibrociment peuvent éventuellement présenter des problèmes d'adhérence, de brûlures dues aux alcalis et des problèmes d'efflorescence. Avant l'application d'un apprêt et du PITT-FLEX, le fibrociment doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13 et le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % avant l'application de l'apprêt et de la finition. Calfeutrer les craquelures, joints et fissures pour empêcher l'infiltration d'eau. Les panneaux préapprêtés par le fabricant peuvent ne pas être uniformément et complètement scellés. Il est recommandé d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis afin d'assurer un scellement complet et uniforme avant l'application de la peinture de finition.

STUC : Avant l'application du PITT-FLEX, le stuc doit durcir au moins 7 jours et de préférence 30 jours. Le pH du substrat doit être inférieur à 13. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine.

BÉTON RELEVABLE OU PRÉFABRIQUÉ : Le béton relevable ou préfabriqué neuf doit durcir pendant au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis. Le pH doit être inférieur à 13 avant l'application de l'apprêt et du PITT-FLEX. Le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % avant l'application de l'apprêt et de la finition. Les produits de démoulage, antiadhérents et additifs plastifiants doivent être éliminés pour éviter les problèmes d'adhérence. Les produits de démoulage et contaminants de surface similaires doivent être éliminés conformément aux recommandations du fabricant de béton relevable, notamment en ce qui concerne l'emploi de nettoyants spécifiques, de nettoyage sous pression ou de profilage de surface par des moyens mécaniques. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scelleur approprié afin de la consolider et la rendre saine. Pour plus de renseignements concernant la préparation des surfaces, consulter le bulletin technique AF.2008-8 Guide de peinture du béton relevable. Pour vous procurer ce bulletin, communiquer avec votre représentant local.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Briques, béton, maçonnerie et stuc :

Autoapprêtant, *Perma-Crete 4-809C*, *SealGrip 17-921C*, *Gripper de Dulux 60000*

Blocs de béton :

Autoapprêtant, *Perma-Crete 4-100XIC*, *SealGrip 17-921C*, *Gripper de Dulux 60000*

Béton relevable ou préfabriqué et Parements de fibrociment :

SealGrip 17-921C, *Gripper de Dulux 60000*

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche signalétique avant d'utiliser le produit. Les fiches signalétiques sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Brasser le produit à fond avant et occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, tampon pour peinture ou pulvérisateur. Pour un aspect uniforme, garder le bord de l'application humide.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Appliquer au pinceau sur les petites surfaces seulement.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 20 à 25 mm (3/4 à 1 po).

Lors d'application au rouleau, les passes finales doivent être complétées vers le bas pour assurer un aspect uniforme.

Pulvérisateur sans air : Exigences minimales : Pression 2000 à 2800 lb/po², buse 0,019 po à 0,027 po, débit 5,7 L/minute.

Toujours repasser un rouleau sur la surface après avoir appliqué le produit par pulvérisation pour obtenir un film exempt de trous d'épingle.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : NE PAS DILUER.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de brume lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

AVERTISSEMENT! PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches signalétiques sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS :** 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. *PITT-FLEX*, *SealGrip* et *Gripper* sont des marques de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc. *Dulux* est une marque déposée d'AkzoNobel et sous licence à PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. pour l'utilisation au Canada seulement. *MPI* est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques	450 442-2220	Architecte
	1 866 660-2220	Rédacteur de devis
Fax:	450 679-8893	1-888-PPG-IDEA
	1 800 278-8893	